

Faits saillants du rapport financier 2024

Chères Paulaises, chers Paulois,

Chaque année, les municipalités du Québec doivent présenter différents rapports pour rendre compte de leur gestion. C'est une étape importante qui permet d'assurer une transparence envers les citoyens. En vertu de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, j'ai le plaisir de vous partager les faits saillants du rapport financier de l'année 2024.

Ce rapport vise à vous informer des résultats financiers de la Municipalité au 31 décembre 2024, ainsi que des principales réalisations de l'année. Il s'agit d'un exercice essentiel pour mieux comprendre comment les ressources publiques ont été utilisées.

Aussi, comme le prévoit l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, vous trouverez dans la section S-45 du rapport les informations concernant la rémunération des élus.



Le rapport financier, les faits saillants et le tableau de la rémunération des élus sont publiés sur le site Internet de la Municipalité au saintpaul.quebec dans la section « Administration et finances ».

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS¹ (exercice terminé le 31 décembre 2024)

REVENUS	Réalizations	
	2024	2023
Taxes	9 629 393 \$	8 655 436 \$
Compensations tenant lieu de taxes	109 312 \$	98 081 \$
Quotes-parts	(19 178 \$)	(1 227 \$)
Transferts	2 293 904 \$	1 233 146 \$
Services rendus	392 029 \$	301 177 \$
Imposition de droits	700 582 \$	424 939 \$
Amendes et pénalités	30 441 \$	36 406 \$
Revenus de placements de portefeuille	317 460 \$	342 840 \$
Autres revenus d'intérêts	105 532 \$	91 235 \$
Autres revenus	143 223 \$	57 560 \$
Total des revenus	13 702 698 \$	11 239 593 \$
CHARGES		
Administration générale	1 760 883 \$	1 595 802 \$
Sécurité publique	1 592 924 \$	1 475 836 \$
Transport	2 893 495 \$	2 681 346 \$
Hygiène du milieu	1 553 969 \$	1 663 162 \$
Santé et bien-être	8 222 \$	9 476 \$
Aménagement, urbanisme et développement	460 511 \$	374 474 \$
Loisirs et culture	2 065 765 \$	1 707 976 \$
Frais de financement	745 130 \$	772 674 \$
Total des charges	11 080 899 \$	10 280 746 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	2 621 799 \$	958 847 \$

¹ Le périmètre comptable de la Municipalité comprend la Régie d'assainissement des eaux du Grand Joliette.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Les états financiers 2024 ont été examinés par M. Simon Bellehumeur, CPA auditeur, de la firme DCA comptable professionnel agréé inc. Dans le cadre de son mandat, il a procédé à l'audit des états financiers consolidés de la Municipalité, conformément aux exigences légales et réglementaires en vigueur.

Son rapport ne comporte aucune réserve. Il conclut que les états financiers consolidés présentant fidèlement, à tous les égards importants, la situation financière au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats des activités, les variations des actifs financiers nets (sa dette nette) et les flux de trésorerie consolidés, conformément aux *Normes comptables canadiennes pour le secteur public*.

LE BILAN DU RAPPORT FINANCIER 2024

L'exercice financier 2024 de la Municipalité de Saint-Paul s'est terminé avec un excédent des revenus sur les dépenses de 2 621 799 \$. Nous constatons des revenus de l'ordre de 13 702 698 \$, correspondant à une hausse de près de 21,91 % par rapport à l'année précédente. Deux facteurs expliquent l'importante hausse par rapport à l'année 2023, soit la relance du marché résidentiel ainsi que le nouveau pacte fiscal conclu entre le gouvernement du Québec et les municipalités. En effet, grâce à ce dernier, les municipalités reçoivent maintenant plus d'argent du gouvernement pour améliorer les services et les infrastructures locales.

Pour les charges financières 2024, ces dernières sont passées de 10 280 746 \$ à 11 080 899 \$. La variation de 7,78 % s'explique par l'inflation qui a un impact sur l'ensemble des dépenses municipales ainsi que par plusieurs hausses, soit les taux d'intérêt des règlements d'emprunt ainsi que les frais reliés à la Sûreté du Québec.

L'exercice financier s'est soldé par un excédent de 2 621 799 \$, ce qui nous permet de maintenir des services de qualité, d'investir dans nos infrastructures et de favoriser un milieu de vie attrayant pour tous, peu importe l'âge ou le parcours. Ces réalisations sont accomplies tout en respectant la capacité financière de nos citoyens.

Nous sommes fiers des résultats financiers positifs de cette année, qui témoignent de la saine gestion de notre administration municipale. Toutefois, dans un contexte économique en constante évolution, il demeure essentiel de faire preuve de vigilance et d'adaptabilité afin de bien anticiper les besoins et les défis à venir.

En terminant, je tiens à remercier sincèrement les membres du conseil municipal pour leur dévouement et leur collaboration dans la gestion des dossiers et projets. Je souligne également l'engagement remarquable de nos employés municipaux, dont le travail quotidien est essentiel pour offrir des services de qualité et répondre aux attentes de notre communauté.

Alain Bellemare
Maire



QUELQUES RÉALISATIONS 2024

- Adoption d'un plan quinquennal de l'eau
- Ajout des bornes électriques dans nos programmes de soutien financier écologique
- Installation d'une nouvelle zone de recharge pour les véhicules électriques dans le stationnement de la bibliothèque
- Lancement de la nouvelle Politique familiale et des aînés municipale
- Réfection du terrain de pétanque au parc Amyot
- Améliorations du réseau cyclable
- Inauguration du Centre communautaire Jeannette-Laviolette
- Travaux de prolongement du réseau d'aqueduc sur le boulevard Brassard
- Réfection du chemin Saint-Jean
- Prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout sur le chemin du Vieux-Moulin
- Ajout d'un poste de technicien en génie civil
- Lancement d'une campagne de communication sur la sécurité routière
- Phase 1 de la conception d'un plan directeur de signalétique